

.DESCRIPTIF GLOBAL

- Cours distribué en amont
- Evaluation diagnostic N°2- *Durée 15-20 min*
- Correction évaluation-travail collectif : synthèse et remédiation *Durée 20-25 min*

**Fiche modalité 2 « Prise de connaissances individuelle du cours »**

**1 séance**

**Contenu de la Séance - «Evaluation diagnostic »**

*Durée : 15-20 minutes + 15 minutes + 15 minutes*

**Version élève**

**Transposition didactique**

→ Distribution de la partie du cours  
 « **Les principales défaillances du marché**  
 => **asymétries d'information**  
 => **externalité**  
 => **biens collectifs**

→ A apprendre et comprendre seul à la maison

**- Objectifs « inversés » de la séquence :**

En termes de savoirs :

- S'approprier seul en DM les connaissances factuelles les savoirs liés à cette partie du chapitre 3.4 « asymétries d'information ».

En termes de savoir-faire :

- L'élève apprend à formuler des réponses
- L'élève fait le lien entre le cours, et les questions posées (respect des consignes dans les intitulés)

**- Difficultés régulièrement rencontrées :**

- Réponses fausses
- Réponses trop courtes
- Réponses imprécises incomplètes
- Réponses confuses

→ Distribution en amont , de la partie du cours  
 « Les asymétries d'information »

→ Lecture individuelle apprentissage et compréhension du cours à la maison  
 pour une première appropriation des connaissances

## **CONSIGNE pour la séance - 3 étapes**

**1<sup>ère</sup> étape :** *Durée de l'évaluation : 15 à 20 minutes maximum*

→ Répondre aux 5 questions

→ Q1

→ Q2

→ Q3

→ Q4

→ Q5

→

**2<sup>ème</sup> étape :** *Durée : 10 à 15 minutes*

→ Autocorrection

→ Procéder à la correction , en échangeant les copies avec le voisin

→ Reprise du cours, et comparer ce qui est écrit au tableau avec le contenu du cours

→ Rédaction éventuelle d'un corrigé « officiel » de l'évaluation

**3<sup>ème</sup> étape :** *Durée : 10 à 15 minutes*

*Bilan de la correction des copies*

→ Distribution en amont , de la partie du cours  
Les asymétries d'information

→ Lecture individuelle et apprentissage du cours à la maison  
pour une première appropriation des connaissances

→ Evaluation : Proposition d'exercices divers  
ex : qcm, V F, exercices à trous, exercices à flèches .....

→ Pendant l'évaluation

L'élève doit être capable de restituer les connaissances

Connaissances acquises , seul chez lui à partir du cours distribué

Réponses attendues : non rédigées

**- Rôles de l'enseignant :**

→ Donner la parole aux élèves , écrire des réponses au tableau

→ Expliquer si besoin à l'oral les points du cours non compris

→ Passer auprès des élèves, donner des explications plus individuelles

→ Faire lire à haute voix les très bonnes réponses

→ Faire lire à haute voix les réponses contestables

→ discussion et explication des erreurs

**- Rôles de l'enseignant :**

→ Expliquer ce qui a été mal maîtrisé

→ Rappeler l'importance du respect des consignes  
(prendre exemple sur des copies précises)

→ Proposer un corrigé complémentaire si besoin

Synthèse complémentaire au cours distribué .... après remédiation

## RAPPEL DU PROGRAMME OFFICIEL

<b>3.4 Quelles sont les principales défaillances du marché ?</b>	Asymétries d'information,	On montrera qu'en situation d'information asymétrique, on constate l'existence d'équilibres avec rationnement voire l'absence de marché (marché des voitures d'occasion, marchés des professionnels de santé et des avocats, marché de l'assurance, etc.). Les diverses manières de produire et de diffuser de l'information - labellisation, publicité, comparateurs de prix, magazines de consommateurs, etc. - pourront être évoquées, de même que la réglementation publique sur l'information.
externalités, biens collectifs	En s'appuyant sur des exemples, on montrera aussi que les marchés peuvent être défaillants dans le domaine de l'allocation des ressources en présence de biens collectifs ou d'externalités (pollution, éclairage public, pollinisation par les abeilles, etc.).	

Cours distribué en amont Chapitre 3 La coordination par le marché

3.4 Quels sont les principales défaillances de marché Définition: « On appelle défaillance du marché une situation dans laquelle **la régulation par le marché se révèle imparfaite impossible ou inadéquate** ». 3.4.A. Asymétries d'information

**3.4.A. Les asymétries d'information perturbent les règles du marché : L'information** a un rôle central dans le fonctionnement du marché. La théorie de la CPP suppose une information parfaite (condition de la **transparence**) pour un marché à l'équilibre. Dans les faits, l'information peut être imparfaite et les offreurs et demandeurs sont alors en situation d'asymétrie d'information. Le marché est alors défaillant. Les asymétries d'information désignent ainsi une situation dans laquelle tous les agents économiques ne disposent pas de la même information. On parle alors d'une situation de concurrence imparfaite, et le fonctionnement du marché conduit alors à une situation qui n'est plus optimale. Les agents qui ne disposent que d'une information imparfaite n'ont pas la possibilité de faire les bons choix, et deux cas de figure peuvent alors se produire : 1°) le risque de l'antisélection nommé également sélection adverse, et 2°) le risque d'aléa moral.

**Risque 1 Sélection adverse ou Antisélection : Eviction des bons produits :** Il y a antisélection ou sélection adverse lorsque l'asymétrie d'information conduit à éliminer du marché des produits de meilleure qualité. On parle alors d'éviction (élimination) des bons produits. Un exemple célèbre pour illustrer ce point a été proposé par l'économiste G. AKERLOF : c'est le cas du marché des voitures d'occasion. Un des agents ignore certaines caractéristiques de la transaction. Il risque d'être trompé **au moment où il va signer le contrat**. Sur le marché des voitures d'occasion, les vendeurs connaissent mieux l'état général de leur voiture que les acheteurs. **Ils peuvent utiliser cette information au détriment de ces derniers, en les faisant payer plus cher**. Les acheteurs ont conscience de cette asymétrie d'information. Ils se méfient des produits échangés et refusent de payer un prix trop élevé. Conséquences : Ce **manque de confiance** ne favorise pas les négociations et empêche la réalisation de transactions. Il entraîne une baisse des prix qui provoque la disparition des voitures sur le marché, y compris celle des bonnes voitures. Comme les acheteurs refusent de payer des prix élevés, considérant le risque de tomber sur une voiture de mauvaise qualité, les vendeurs de voitures de bonne qualité se retirent du marché car ils n'ont aucun intérêt à vendre (prix trop faible). Finalement, seuls les produits de mauvaise qualité sont échangés : c'est l'anti-sélection ou sélection adverse. L'antisélection correspond donc à une situation dans laquelle le manque d'information conduit à la sélection de mauvais produits (« les mauvaises voitures chassent les bonnes ») et à l'extrême à la disparition du marché. **Le marché est défaillant car le prix ne joue plus son rôle d'indicateur** de la valeur du bien, puisque, pour un même prix, il est possible d'obtenir des biens de qualités différentes. Le fonctionnement du marché conduit à une situation inefficace. Le risque d'antisélection existe sur de nombreux autres marchés (professionnels de santé, assurances, avocats).

**Risque 2 Aléa moral : Comportement des opportunistes :** Il y a aléa moral quand une des deux parties signataire d'un contrat (exemple contrat de travail, contrat d'assurance ...) est en mesure de léser l'autre partie du fait d'une asymétrie d'information. Un des agents peut alors dissimuler son comportement qui ne sera révélé **qu'après la signature** du contrat. On dit alors « ex-post ». L'aléa moral résulte du fait que l'un des deux contractants adopte un **comportement opportuniste** car l'autre n'est pas en mesure d'observer son comportement. **Exemple dans le monde du travail :** un salarié peut profiter du fait que son employeur ne soit pas en mesure de le surveiller constamment pour se distraire au lieu de travailler (salariés qui ne travaillent pas quand le patron a le dos tourné ou une fois qu'ils ont signé un CDI).. **Autre exemple Cas des assurances :** L'aléa moral peut ici exister si une personne adopte un comportement plus risqué du fait qu'elle est assurée et que son assurance ne peut contrôler son comportement et augmenter le tarif en réponse à cette prise de risque. Ainsi donc le fait d'être garanti peut accroître la prise de risque de la part de l'assuré. L'assuré va prendre des risques en se disant que de toute façon, il est assuré. **Exemple d'illustration de l'aléa moral : le spéléologue qui se retrouve coincé dans une grotte :** est incité à prendre des risques inconsidérés puisqu'il ne sera pas le seul à être sanctionné par son inconscience et il a même toutes les chances d'être sauvé. Il peut s'attendre à ce que les pompiers viennent à son secours pour le sauver. De plus, il ne paiera pas la facture. (Idem pour des skieurs ....hors piste .....)

Diagnostic Evaluation Série des 5 exercices proposés :

**VERSION ELEVE**

**Q1 : Quelle est la condition de la CPP qui n'est plus vérifiée en cas d'asymétrie d'information ?**

**Expliquez rapidement** Entourez la ou les bonnes réponses

Atomicité, Homogénéité, Libre entrée-sortie, Mobilité des facteurs, Transparence ?

**Q2 : Vrai / Faux**

1. Les asymétries d'information désignent une situation dans laquelle tous les agents économiques disposent de la même information. V F
2. On parle d'antisélection lorsque seuls les mauvais produits restent sur le marché . V F
3. L'aléa moral résulte du fait que l'un des deux contractants adopte un comportement opportuniste car l'autre n'est pas en mesure d'observer son comportement V F
4. Même si l'information est incomplète le marché peut être totalement concurrentiel V F
5. L'assuré dispose généralement d'informations que n'a pas l'assureur V F
6. En situation d'antisélection le marché peut être amené à disparaître V F

**Q3 : Retrouvez la bonne définition pour chacun des termes suivants**

a) Sélection adverse b) Aléa moral

1. Un des agents ignore certaines caractéristiques de la transaction. Il risque d'être trompé au moment où il va signer le contrat (ex-ante) .
2. Un des agents peut dissimuler son comportement qui ne sera révélé qu'après la signature du contrat (ex-post) .

**Q4 : Relier chaque concept à sa bonne « explication » ou « illustration »**

Antisélection	comportement opportuniste
	éviction des bons produits
	un salarié qui s'amuse au lieu de travailler
	les mauvaises voitures chassent les bonnes
Aléa moral	informations manquantes (imparfaites)
	spéléologue, skieur hors piste
	Voitures d'occasion G Akerlof

**Q5 : Exercice à trou** Complétez le texte ci dessous avec les termes suivants :

**Partie 1 :** transparence, concurrentiel, asymétries d'information (2 fois) , défaillant, information, CPP, parfaite , imparfaite

Les \_\_\_\_\_ perturbent les règles du marché : L'information a un rôle central dans le fonctionnement du marché. La théorie de la \_\_\_\_\_ suppose une information \_\_\_\_\_ ( condition de la \_\_\_\_\_ ) pour un marché à l'équilibre. Dans les faits, l'information peut être \_\_\_\_\_ et les offreurs et demandeurs sont alors en situation d' \_\_\_\_\_ .

Le marché est alors \_\_\_\_\_. Les asymétries d'information désignent une situation dans laquelle tous les agents économiques ne disposent pas de la même \_\_\_\_\_. Quand l'information est imparfaitement distribuée entre les différents acteurs sur un marché le marché n'est plus parfaitement \_\_\_\_\_ au sens du modèle de CPP.

**Partie 2 :** les caractéristiques du produit, d'aléa moral, information, comportement, imparfaite, optimale, antisélection, choix, ex-ante, ex-post ,

On parle alors d'une situation de concurrence \_\_\_\_\_ , et le fonctionnement du marché conduit alors à une situation qui n'est plus \_\_\_\_\_. Les agents qui ne disposent d'une information parfaite n'ont pas la possibilité de faire les bons \_\_\_\_\_ , et deux cas de figure peuvent alors se produire : le risque de l' \_\_\_\_\_ nommé également sélection adverse , et le risque \_\_\_\_\_ .

A la différence du risque d'antisélection qui est \_\_\_\_\_ , le risque moral est un risque postérieur à la conclusion du contrat c'est à dire \_\_\_\_\_. De plus l'antisélection porte sur \_\_\_\_\_ , alors que l'aléa moral porte sur le \_\_\_\_\_ d'un des contractants Toutefois dans tous les cas d'asymétrie d'information, sélection adverse ou aléa moral la seule solution permettant de se rapprocher de l'efficacité est de trouver l' \_\_\_\_\_ manquante, ce qui passe forcément par une dépense.

## VERSION CORRIGEE pour le professeur

### Q1 : Quelle est la condition de la CPP qui n'est plus vérifiée en cas d'asymétrie d'information ?

Entourez la ou les bonnes réponses

Atomicité, Homogénéité, Libre entrée-sortie, Mobilité des facteurs, **Transparence** ?

### Q2 : Vrai / Faux

1. Les asymétries d'information désignent une situation dans laquelle tous les agents économiques disposent de la même information. V **F**
2. On parle d'antisélection lorsque seuls les mauvais produits restent sur le marché. **V** F
3. L'aléa moral résulte du fait que l'un des deux contractants adopte un comportement opportuniste car l'autre n'est pas en mesure d'observer son comportement **V** F
4. Même si l'information est incomplète le marché peut être totalement concurrentiel V **F**
5. L'assuré dispose généralement d'informations que n'a pas l'assureur **V** F
6. En situation d'antisélection le marché peut être amené à disparaître **V** F

### Q3 : Retrouvez la bonne définition pour chacun des termes suivants

a) Sélection adverse b) Aléa moral

1. Un des agents ignore certaines caractéristiques de la transaction. Il risque d'être trompé au moment où il va signer le contrat (ex-ante). **a)**
2. Un des agents peut dissimuler son comportement qui ne sera révélé qu'après la signature du contrat (ex-post). **b)**

### Q4 : Relier chaque concept à sa bonne « explication » ou « illustration »

Antisélection <b>a</b>	comportement opportuniste <b>b</b>
	éviction des bons produits <b>a</b>
	un salarié qui s'amuse au lieu de travailler <b>b</b>
	les mauvaises voitures chassent les bonnes <b>a</b>
Aléa moral <b>b</b>	informations manquantes (imparfaites) <b>a et b</b>
	spéléologue, skieur hors piste <b>b</b>
	Voitures d'occasion G Akerlof <b>a</b>

**Q5 : Exercice à trous** Complétez le texte ci dessous avec les termes suivants :

**Partie 1 :** transparence, concurrentiel, asymétries d'information (2 fois) , défaillant, information, CPP, parfaite , imparfaite

Les **asymétries d'information** perturbent les règles du marché : L'information a un rôle central dans le fonctionnement du marché. La théorie de la **CPP** suppose une information **parfaite** ( condition de la **transparence**) pour un marché à l'équilibre. Dans les faits, l'information peut être **imparfaite** et les offreurs et demandeurs sont alors en situation d'**asymétrie d'information**.

Le marché est alors **défaillant**. Les asymétries d'information désignent une situation dans laquelle tous les agents économiques ne disposent pas de la même **information**. Quand l'information est imparfaitement distribuée entre les différents acteurs sur un marché le marché n'est plus parfaitement **concurrentiel** au sens du modèle de CPP.

**Partie 2 :** les caractéristiques du produit, d'aléa moral, information, comportement, imparfaite, optimale, antisélection, choix, ex-ante, ex-post ,

On parle alors d'une situation de concurrence **imparfaite** , et le fonctionnement du marché conduit alors à une situation qui n'est plus **optimale**. Les agents qui ne disposent d'une information parfaite n'ont pas la possibilité de faire les bons **choix**, et deux cas de figure peuvent alors se produire : le risque de l'**antisélection** nommé également sélection adverse , et le risque **d'aléa moral**.

A la différence du risque d'antisélection qui est « **ex-ante** » , le risque moral est un risque postérieur à la conclusion du contrat c'est à dire « **ex-post** ». De plus l'antisélection porte sur **les caractéristiques du produit** alors que l'aléa moral porte sur **le comportement** d'un des contractants Toutefois dans tous les cas d'asymétrie d'information, sélection adverse ou aléa moral la seule solution permettant de se rapprocher de l'efficacité est de trouver **l'information** manquante, ce qui passe forcément par une dépense.